



Compte rendu de réunion de bureau de ligue du 22 janvier 2018 Tenue au siège de la LAURA TT 1 rue colonel Chambonnet. 69500 BRON

Présents : CASTANO Jean – CHANTEREAU Claude – COMYN Jean-Christophe – PIERRE Yves
Assistent : CHIORINO Laure – PERON Roger

I. Informations du Président Claude CHANTEREAU

Claude CHANTEREAU présente les documents qu'il a constitués pour préparer une unification des tarifs de la ligue et des comités. Il a commencé à rencontrer chaque président et trésorier de comité afin de leur présenter ce dossier et discuter avec chacun des hypothèses proposées et des solutions envisagées.

Le principe est simple : en partant du tarif le plus bas, c'est un système de vases communicants entre les tarifs fédéraux standards et une ligne « frais de fonctionnement » qui permet de réajuster les rentrées nécessaires.

Par contre, cela nécessite de bien expliquer le fonctionnement et de montrer à chacun la simplification apportée dans la gestion des finances. De plus, cela permet d'anticiper la très probable évolution, évoquée par Christian PALIERNE lors de la dernière réunion de Conseil de Ligue, vers une unification des tarifs gérée par la FFTT. Il précise que cela nécessitera de bien se caler sur les directives fédérales pour ce qui est des tarifs de licences promos et d'affiliations. Il a déjà rencontré le comité de l'Isère qui a lui a donné un avis très favorable sur ce dispositif et il doit rencontrer ce soir même le président du comité du Rhône sur le même sujet.

Le responsable du haut-niveau de la DRJS, rencontré ce jour avec le DTN, a validé la proposition d'évolution du pôle adoptée par le dernier Conseil de Ligue. Le même responsable a également proposé de se rendre disponible pour participer à la réunion prévue à Ceyrat avec les parents des enfants qui sont au pôle actuellement. Une proposition acceptée sans réserves car il sera ainsi en mesure d'apporter la justification officielle de tous les changements.

II. Retours sur le conseil de ligue du 13 janvier – Jean-Christophe COMYN

II.1. Courrier de Marc HATCHADOURIAN

Quelle est la suite à ce courrier remis au président ?

Claude CHANTEREAU indique que le président doit le transmettre au président de la Commission Sportive Fédérale pour étude et réponse.

II.2. Organisation de nos réunions

Le Conseil de Ligue s'est prononcé en faveur de l'ajout d'une réunion supplémentaire. La date de principe est fixée au 16 juin, reste à définir le lieu. Evelyne COSTILHES a proposé de la faire à St Etienne. La salle est payante (100 euros) mais le lieu est plus central et nous disposons de plus de facilités. Pour les dates du second trimestre 2018, il est difficile de prévoir un calendrier dès maintenant sans connaître le calendrier sportif fédéral : l'A.G. doit être fixée avant le premier tour de championnat qui a lieu le 3^{ème} ou le 4^{ème} week-end de septembre. Ensuite les réunions sont à envisager en fonction de la date de l'A.G. fédérale et des épreuves nationales et régionales.

Concernant les réunions de Bureau, Jean-Christophe COMYN désire savoir s'il est nécessaire de prévoir un calendrier de ces réunions ou bien s'il faut les organiser suivant l'actualité ?

Le Bureau ayant à traiter des affaires courantes, il paraît plus judicieux de mettre en place des réunions en fonction des besoins.

II.2. Courrier de Christine HENRI

Quelle suite donner à ce courrier présenté lors du dernier Conseil de Ligue ?

S'agissant d'un dossier de CRA, il paraît nécessaire que ce soit cette instance qui le traite et fasse ensuite une proposition au Conseil de Ligue, lequel validera, ou non, cette proposition.

III. Dossier visioconférence et communication – Jean-Christophe COMYN

Claude CHANTEREAU a échangé avec le président de la ligue Ile-de-France qui a fait réaliser un audit sur la communication par une société dont le travail a été pris en charge par Uniformation. Il nous a transmis le dossier réalisé sur cette action et Jean-Christophe COMYN souhaite avoir plus d'informations sur certains points :

- concernant la mise en place de la visioconférence évoquée dans les documents, la ligue Ile-de-France a-t-elle donné suite ? se lance-t-on dans une démarche de ce type ? Que faut-il faire pour ça ?
Des échanges qui suivent ce questionnement, il ressort :
 - pas d'informations à ce jour sur les choix faits par la ligue IdF et il est sans doute plus intéressant d'interroger la ligue de basket (qui nous est voisine) qui recourt déjà à ce procédé.
 - si le principe est séduisant, il nécessite de monter un projet et d'avoir les ressources correspondantes : est-il justifié de faire venir des responsables sur un site pour faire de la visioconférence avec un autre site ? N'est-il pas mieux pour l'instant de recourir au moyen beaucoup plus simple de la réunion téléphonique, même si c'est un peu moins pratique ?
- Peut-on faire réaliser un audit sur le modèle de la ligue IdF ?

Là encore, il est tout aussi nécessaire de faire un projet et de le soumettre à Uniformation pour savoir si le coût sera pris en charge. Avant de se lancer, un coup de téléphone ou un courrier auprès de l'OPCA serait judicieux.

Qu'en est-il de l'adresse « communication » et de la page Facebook de la LAURA TT ? Sont-elles fonctionnelles et répondent-elles à nos besoins ?

Comme l'a indiqué David NAIL lors du dernier Conseil de Ligue, les informations reçues sur cette boîte sont triées par ses soins et répercutées sur le site par Bérengère et/ou sur Facebook par David NAIL lui-même qui assure la fonction de modérateur (lors de la réunion de CdL, il a précisé que le compte Facebook avait gagné une centaine abonnés). Il faut sans aucun doute que cette adresse mail soit rappelée auprès de tous afin qu'un maximum de nouvelles soient connues et diffusées. Il s'agit d'éléments importants pour la communication de la ligue.

IV. Tarifs et organisations

IV.1. Evolution du tarif de remboursement kilométrique ?

Avec les augmentations du carburant et des péages, est-il envisageable de relever le tarif de remboursement actuellement à 0,30 €/km ?

Claude CHANTEREAU rappelle que le péage est remboursé sur la base de justificatifs et qu'il n'y a donc pas à envisager d'augmentation sur ce point. Concernant le forfait kilométrique, les 0,30 se répartissent entre 0,23 pour le coût d'entretien et l'usure de la voiture et les 0,07 restants pour les frais de carburant. Les hausses récentes pourraient peut-être justifier une augmentation, mais c'est au trésorier de faire une étude de l'impact sur le budget de la ligue, au regard du nombre de kilomètres effectués chaque année.

IV.2. Organisation des mini-interligues – 8 au 10 juin 2018

Les échéances s'approchent et il convient de prévoir quelle organisation mettre en place :

- Buvette pour 3 ou 4 jours = 3-4 personnes par jour + prévoir les achats et le stockage
- Montage et démontage de la salle = avec 30 tables nécessaires, il faut organiser le transport d'une dizaine de tables depuis le club de Ceyrat et leur retour après la compétition
- Restauration = demander l'autorisation d'utiliser le gymnase de Ceyrat, trouver un traiteur, monter la salle, faire le service et bien sûr nettoyer et ranger

Le principe est de lancer un appel aux clubs proches pour prendre en charge tout ou partie de ces actions.

A défaut, il nous faudra constituer des équipes en sollicitant le comité directeur et des bénévoles extérieurs.

Concernant le déroulement de la compétition elle-même, Patricia CHANTEREAU est appelée afin qu'elle fasse l'état des discussions qu'elle a eues avec la DTN sur l'évolution de l'épreuve.

Elle indique que la discussion a été très riche et que la DTN a notamment émis les souhaits suivants :

- Direction de l'épreuve par un JAN. Une demande doit être adressée à Donatien de Hauteclouque
- Diminuer la part de l'épreuve par équipes au profit de l'individuelle et introduire dans celle-ci le principe de « double KO ».

En tout état de cause, les évolutions souhaitées nécessitent un nombre de tables conséquent et une préparation très pointue.

Concernant les tarifs d'engagement, Patricia CHANTEREAU indique qu'elle les a révisés à la hausse.

IV.3. Organisation des Critériums Vétérans Régionaux

Jean CASTANO qui assure le rôle de délégué de ligue indique qu'il a rencontré le responsable de l'organisation Dominique BOYER qui préparera la brochure. Celle-ci sera imprimée à Bron et emmenée par Jean. Les récompenses sont bien prévues, l'organisateur se chargeant des cadeaux de produits régionaux.

Il regrette que le juge-arbitrage n'ait pas été confié à Dominique BOYER car la validité de son JA3 est obsolète et que ce soit Véronique MILHE POUTINGON qui doit se déplacer.

Les inscriptions rentrent petit à petit et il est décidé de lancer un mail d'informations auprès de tous les vétérans traditionnels (en regardant les mieux classés en V1-V2) pour les inciter à participer.

IV.4. Contrat Auvergne-TT

Jean CASTANO demande quels sont les termes exacts du contrat afin de voir pour les ristournes prévues au regard des factures reçues et à venir. Claude CHANTEREAU lui fait suivre un exemplaire du contrat.

V. Projet ligue 2018-2024 – Yves PIERRE

Suite à la réunion du Conseil de Ligue, Yves PIERRE a contacté les diverses personnes intéressées et une première réunion téléphonique est prévue avec pour objectifs :

- Reprendre les indicateurs proposés pour voir s'ils sont cohérents et s'il est nécessaire de les modifier. Par exemple Annie LE ROY a déjà proposé des modifications pour l'évaluation de la formation des « pilotes ».
- Valider les choix, poser les bases et échéances de travail pour les différents axes retenus.

Yves PIERRE précise que cette action ne vient aucunement en remplacement du dispositif de développement piloté par Laurent LOUVEL. Elle s'inscrit en complément et soutien de ce dispositif : il s'agit de voir avec les clubs s'il existe des pistes de développement particulières à chacun sur lesquelles la ligue peut apporter un soutien et un guidage en accord avec le comité. Par exemple, un courrier, une visite auprès d'une municipalité pour aider un club à avoir un créneau supplémentaire nécessitera peut-être une formation de cadre supplémentaire et l'augmentation de licenciés justifiera une aide financière prévue dans le plan de développement... Bien évidemment, tout ce travail ne peut se faire qu'avec l'accord et la participation des comités départementaux.

Le principe est en quelque sorte de créer des « boîtes à outils » à proposer aux clubs en adaptant ces outils à chaque situation.

Claude CHANTEREAU rappelle qu'une réunion est prévue le vendredi 02 février à Bron sur le thème du développement avec la présence de responsables fédéraux (Christian GAUBERT et Béatrice PALIERNE).

Claude CHANTEREAU demande que les documents reçus au titre du Plan Sportif et Territorial Fédéral (PSTF) soient mis en forme et transmis à Yves LEGAULT et Jacques SAUVADET, à charge pour eux ensuite de finaliser avec le CROS.

VI. Secrétariat – Siège – Jean-Christophe COMYN

VI.1. Traitement des courriels

A la lecture régulière de la boîte générale de la LAURA TT, Jean-Christophe COMYN a constaté que les mêmes thèmes reviennent très souvent et demande s'il est possible de simplifier leur traitement ?

Laure CHIORINO et Roger PERON expliquent que c'est difficilement faisable pour plusieurs raisons :

- Si les demandes peuvent apparaître comme semblables, il est indispensable de fournir des réponses individualisées très complètes pour ne pas avoir plusieurs relances.
- Les bénévoles changent souvent au sein des clubs et le nouveau responsable a rarement été « formé » par son prédécesseur aux procédures administratives et réglementaires.

VI.2. ZIMBRA - Site

Où en est-on de la remise en route de ce logiciel ?

La société TEC6 a effectué un certain nombre de modifications en rapport avec les échanges qui ont suivi la réunion tenue au siège le 08 décembre. A ce jour, il apparaît toutefois que la mise à jour de la base de contacts n'est pas faite et un courriel est adressé à notre interlocuteur T. CAILHE pour lui demander de remédier aux soucis.

En l'état actuel des choses, s'il n'est pas possible d'avancer, quelle solution trouver ? Changer de prestataire ?

Claude CHANTEREAU déplore que la rubrique formation arbitres ne soit pas active sur le site. Où trouver les formations en arbitrage ?

Pour ce qui est de la publication, Estelle qui gère notre site a remédié au problème, mais il reste à récupérer les informations. Claude CHANTEREAU adressera une demande à Laurent SEGUIN pour ce qui concerne les formations en arbitrage.

VI.3. Locaux

La cave située dans le bâtiment C a été vidée par Jean CASTANO et Roger PERON. La dernière clé en notre possession a été remise au siège de la société MIRAGE.

Il reste des travaux en souffrance :

- Installer un radiateur dans la pièce de réunion en bout de local. C'est prévu, l'installateur attend de recevoir le radiateur commandé.
- Finition du sol de la salle de réunion principale. Pas de nouvelles de la société qui semble avoir bien des difficultés à organiser le travail (le paiement de la facture est bloqué en attente des réparations).

VI.4. Informations diverses de secrétariat.

A ce jour, nous n'avons pas reçu le solde de tout compte signé de Martine BARRIERE.

Jean-Christophe COMYN précise qu'elle a droit à 3 ans pour retourner ce document mais que le licenciement ayant été prononcé, elle ne fait donc plus partie de notre effectif.

L'agence qui nous versait l'aide au salaire pour le contrat emploi avenir sur Vénissieux nous demande le remboursement des sommes reçues durant l'arrêt de travail de la personne. Cela représente un montant de 2 000 euros.

Claude CHANTEREAU rappelle que les demandes de congés doivent être visées par le secrétaire général.

VII. Questions diverses

VII.1. Instance de Discipline

Christine HENRI a transmis un dossier et demande la saisine par le président. De plus, des soucis sont remontés d'une rencontre de Régionale 3 et Jean-Christophe COMYN rappelle qu'il a également un dossier en attente.

Claude CHANTEREAU confirme qu'il demande à Christine HENRI de réunir l'IRD pour traiter ces dossiers.

VII.2. Règlements CRA et CSR saison prochaine

Claude CHANTEREAU déplore les problèmes rencontrés cette saison avec les changements de règlements qui ont été effectués sous la pression de clubs et comités et qui ont nettement perturbé le fonctionnement des divers niveaux. Il souhaite vivement que la CRA et la CSR établissent des règlements 18/19 qui seront fixes et appliqués.

Séance levée à 17 H.

Prochaine réunion : Conseil de Ligue le 21 avril à Ceyrat.